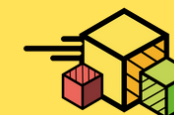




KATAPULT

L'INCUBATEUR NORMAND
DES ENTREPRISES
SOCIALEMENT INNOVANTES



... Décollage imminent !

PROGRAMME ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Appel à candidatures 2023



PROPULSEZ VOTRE ENTREPRISE SOCIALE INNOVANTE, REJOIGNEZ L'INCUBATEUR

KATAPULT – Pour qui ?



Vous êtes

... porteur·se de projet
... entreprise souhaitant développer
une nouvelle activité dans
l'entrepreneuriat social

Votre projet

... apporte une réponse nouvelle à des besoins sociaux
ou environnementaux nouveaux ou mal satisfaits
... a un fort impact social, environnemental et
économique sur son territoire
... est collectif ou a la volonté d'aller vers un collectif
... prévoit une lucrativité encadrée
... est **implanté en Normandie**

KATAPULT – C'est quoi ?

Un parcours d'un an comprenant

Un soutien individuel

- Rendez-vous individuel d'accompagnement tous les mois
- Echanges réguliers avec un·e mentor, chef·fe d'entreprise expérimenté·e
- Réseau d'experts mobilisables en fonction de vos besoins (comptabilité, juridique, digitalisation, RH, mécénat...)

Un parcours collectif

- Formations en présentiel (Rouen ou Caen) ou en visio
- Une promotion d'incubé·es normand·es pour créer du lien et vous entraider !

Une communauté

- Événements pour valoriser et challenger vos projets
- Mobilisation de partenaires pour accélérer votre développement
- Intégration dans la communauté de l'ADRESS



ENTREPRENEURIAT SOCIAL : LES 4 PILIERS



DYNAMISME ENTREPRENEURIAL

L'entreprise est en recherche permanente de financements et de diversification de ses ressources. Elle génère au moins un emploi direct.



FINALITÉ SOCIALE ET/OU ENVIRONNEMENTALE

La finalité doit être au cœur de l'activité de l'entreprise et se matérialiser dans le CA et/ou dans l'effectif. La structure veille également à évaluer son impact social et environnemental.



LUCRATIVITÉ ENCADRÉE

La rentabilité est mise au service de la finalité de l'entreprise tout au long de son développement grâce à une juste répartition des bénéfices et à un encadrement des salaires conforme à la loi ESS.



GOVERNANCE PARTICIPATIVE

L'entreprise utilise des techniques de management éthique et veille à impliquer au maximum les salarié·es dans les prises de décision. A l'extérieur, elle favorise l'ancrage territorial et mène des actions en coopération avec les acteurs locaux.



KATAPULT – LE PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection se déroule en deux phases



PHASE 1

Pré-sélection sur dossier



PHASE 2

Comité de sélection



PHASE 1 – Pré-sélection sur dossier

Les critères de sélection

Votre projet : finalité sociale ou environnementale, modèle et impact économique, caractère innovant, réalisme

Votre équipe projet : dimension collective, posture entrepreneuriale, compétences

L'adéquation entre votre projet et le parcours d'accompagnement proposé (disponibilité, temporalité du projet, besoins d'accompagnement)

Le dossier de candidature

Merci d'envoyer le **dossier de candidature** dûment complété en version numérique **avant le 17 septembre 2023 minuit** à : katapult@adress-normandie.org.

À joindre :

- Le CV de chacun des porteur·ses de projets
- Si vous êtes une entreprise existante (développement d'un nouveau projet ou essaimage), merci de joindre également le dernier rapport d'activité et les derniers éléments financiers.



PHASE 2 – Présentation orale au comité de sélection

Suite à la journée de pré-sélection, les projets sélectionnés seront invités à se **présenter devant le comité de sélection** composé des **chargées d'accompagnement** de l'incubateur Katapult, du **directeur** de l'ADRESS et des **partenaires** de l'incubateur (experts et financeurs).



5 minutes de pitch



15 minutes de questions / réponses

Si votre dossier n'est pas retenu dans le cadre de l'incubateur Katapult, **un accompagnement vous sera tout de même proposé** par l'ADRESS ou, le cas échéant, par un partenaire plus adapté.



LES DATES À RETENIR

Appel à candidatures

du **19 juin** au **17 septembre 2023**

Comités de sélection

jeudi **05 octobre 2023** à Rouen
vendredi **06 octobre 2023** à Caen



Journée d'intégration

jeudi **26 octobre 2023**, lieu à définir entre Rouen et Caen

Première journée de formation

le jeudi **09 novembre 2023** à Caen ou Rouen



DES QUESTIONS ?

Des questions sur le dossier ? Sur la sélection ? Sur le parcours d'incubation ? Nous sommes à votre disposition !

Venez échanger avec nous lors de réunions dédiées au programme Katapult

Dates et lieux des réunions



En présentiel

- Vendredi 25 août, 14h : Honfleur
- Mardi 29 août, 14h : Bernay
- Jeudi 31 août, 14h : Dieppe
- Vendredi 1er septembre, 10h : Cherbourg
- Lundi 4 septembre : visioconférence



Plus d'informations sur
www.adress-normandie.org

LA FAQ DE L'INCUBATEUR KATAPULT

Comment faire parvenir mon dossier de candidature ?

Votre dossier de candidature pour l'incubateur Katapult doit nous être envoyé par mail à l'adresse suivante : katapult@adress-normandie.org

Quelle est la date butoir pour l'envoi du dossier de candidature ?

Vous pouvez nous envoyer votre dossier jusqu'au 17 septembre 2023, minuit.

Où géographiquement doivent se situer les projets qui candidatent ?

Les projets souhaitant être incubés doivent se développer sur la région Normandie.

Quels sont les documents à inclure avec le dossier de candidature ?

Dans le mail que vous nous adresserez, vous devrez joindre :

- Le dossier en candidature, en format GoogleDoc, Word ou PDF ;
- Le CV de chacun des porteurs de projets ;
- Si vous êtes une entreprise existante (développement d'un nouveau projet ou essaimage), merci de joindre également le dernier rapport d'activité et les derniers éléments financiers.

L'accompagnement par l'incubateur Katapult est-il gratuit ?

Oui, l'accompagnement proposé par Katapult est 100% gratuit pour les entrepreneurs. Il est pris en charge par les partenaires financiers de l'incubateur.

J'ai envoyé mon dossier de candidature. Quelles sont les prochaines étapes de sélection ?

La sélection se passe en 2 étapes :

- Une présélection sur dossier
- Un passage en comité de sélection pour les projets présélectionnés sur dossier. Nous vous prions de bloquer dans vos agendas les dates des comités car si vous y êtes invités, votre présence est obligatoire:
 - Rouen (projets des départements 27 et 76) : jeudi 05 octobre
 - Caen (projets des départements 14, 50 et 61) : vendredi 06 octobre

Que deviennent mes données personnelles concernant mon projet ?

L'ADRESS s'engage à ne pas divulguer tous documents, concepts, informations ou données relatives au montage du projet dont elle pourrait avoir connaissance lors de la réception des dossiers de candidature et des divers rendez-vous d'accompagnement sans l'accord des porteurs de projet concernés.

Quels sont les critères de sélection des projets ?

Projet

- Son impact social et/ou environnemental: Dans quelle mesure répondez-vous à un besoin sur votre zone géographique d'intervention
- Son impact économique (potentiel de création d'emplois, de marché, de développement...)
- Son caractère innovant, en rupture avec l'existant sur le territoire régional ou national
- Son réalisme, par rapport à l'état du marché, les compétences et moyens nécessaires pour le mettre en oeuvre

Portage du projet

- Son caractère collectif (premier collectif constitué, mobilisation de quelques parties prenantes...)
- Posture et compétences des porteurs de projet
- Clarté dans sa présentation
- Etat d'avancement (adaptation au parcours d'incubation)
- Motivation (engagement du ou des porteurs de projets)

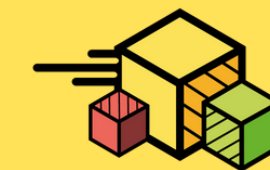
Le parcours d'incubation Katapult est entièrement pris en charge par nos partenaires financiers :



PRÊT·ES À DÉCOLLER ?

KATAPULT

L'INCUBATEUR NORMAND
DES ENTREPRISES
SOCIALEMENT INNOVANTES



PROPULSEZ VOTRE ENTREPRISE SOCIALE INNOVANTE, REJOIGNEZ L'INCUBATEUR

www.adress-normandie.org